

# Journal municipal



*Une voie de choix*

Avril 2024



# Table des matières



<b>Répertoire</b> .....	<b>3</b>
Maire et conseillers municipaux .....	3
Responsables municipaux.....	4
Organismes.....	4
<b>Compte rendu des séances du conseil</b> .....	<b>5</b>
Séance extraordinaire du 26 février et ordinaire du 11 mars 2024.....	5
<b>Services municipaux / Autres nouvelles</b> .....	<b>6</b>
Utilisation de l'eau potable.....	6
Stationnement dans les rues.....	7
Démontage abris à neige .....	7
Éclipse du 8 avril.....	7
Comment faire une demande de permis .....	7
<b>Loisirs, culture et vie communautaire</b> .....	<b>8</b>
Vélo de montagne .....	8
Club de marche .....	8
Base de plein air - fin de saison .....	8
Éveil musical au local 0-5 ans .....	8
Soirée dansante 6 avril .....	9
Rare apparition au quai .....	9
Inauguration salle informatique.....	10
Retour sur café causerie .....	11
Retour sur chasse aux cocos.....	11
Organismes communautaires .....	12
Bibliothèque .....	13
Local des jeunes (LDJ) Portneuf.....	14
<b>Divers</b> .....	<b>15</b>

Le contenu du Journal municipal UNE VOIE DE CHOIX est limité à des éléments d'information pertinents et factuels. La Ville, par l'entremise du comité du Journal, n'accepte aucun article de nature éditoriale ou de texte d'opinion de quelque nature que ce soit. La vocation du Journal municipal étant d'abord et avant tout axée sur la communication au sujet des affaires municipales, le comité du Journal se réserve le droit, en tout temps, d'accepter ou de refuser du contenu qui ne lui semble pas objectif, neutre ou pertinent pour les citoyens. Par ailleurs, lorsque requis, la Ville se réserve le droit de corriger ou de modifier la mise en page ou le contenu reçu, tout en respectant le sens du texte, dans un souci d'harmonisation et de qualité de l'information diffusée. Enfin, la forme masculine utilisée dans la rédaction du Journal municipal est non-discriminatoire et vise uniquement à alléger le texte et à en faciliter la lecture.

Retrouvez également le Journal municipal en version électronique sur notre site Internet [www.villedeportneuf.com](http://www.villedeportneuf.com) dans la section « Ma ville / Journal municipal ».



## MAIRE ET CONSEILLERS MUNICIPAUX

Mario Alain, MAIRE  
 Jean Monfet, CONSEILLER AU POSTE #1  
 Marc Rivard, CONSEILLER AU POSTE #2  
 Gérard Gilbert, CONSEILLER AU POSTE #3  
 Joëlle Genois, CONSEILLÈRE AU POSTE #4  
 Gilles Bédard, CONSEILLER AU POSTE #5  
 Diane Godin, CONSEILLÈRE AU POSTE #6

[maire@villedeportneuf.com](mailto:maire@villedeportneuf.com) 418 286-3844, poste 21  
[jean.monfet@villedeportneuf.com](mailto:jean.monfet@villedeportneuf.com)  
[marc.rivard@villedeportneuf.com](mailto:marc.rivard@villedeportneuf.com)  
[gerard.gilbert@villedeportneuf.com](mailto:gerard.gilbert@villedeportneuf.com)  
[joelle.genois@villedeportneuf.com](mailto:joelle.genois@villedeportneuf.com)  
[gilles.bedard@villedeportneuf.com](mailto:gilles.bedard@villedeportneuf.com)  
[diane.godin@villedeportneuf.com](mailto:diane.godin@villedeportneuf.com)

Comités	Représentant(e)	Représentant(e) substitut
Bibliothèque municipale et Réseau BIBLIO	Gilles Bédard	
Centre médical et professionnel de l'Ouest de Portneuf (CMPOP)	Mario Alain	
Comité consultatif d'urbanisme	Marc Rivard	Jean Monfet
Comité d'embellissement	Gérard Gilbert- Diane Godin	
Comité de suivi de la politique familiale et des ainés	Joëlle Genois	
Comité de santé et de sécurité au travail	Marc Rivard	
Comité du développement durable – Fonds Alcoa	Jean Monfet	
Comité des communications	Joëlle Genois	
Comité du parc immobilier municipal et du parc roulant	Marc Rivard Mario Alain Gilles Bédard	
Comité du quai et des terrains adjacents	Marc Rivard Mario Alain Diane Godin	
Comité sécurité civile	Gérard Gilbert Mario Alain Joëlle Genois	
Conseil d'administration de la Régie portneuvoise de protection incendie (RÉPPI)	Marc Rivard Mario Alain	
Conseil d'administration de la Résidence Portneuvienne	Jean Monfet	
Corporation d'aménagement et de protection de la rivière Sainte-Anne (CAPSA)	Gérard Gilbert	Diane Godin
Corporation de la mise en valeur du quai de Portneuf (Marina)	Gilles Bédard	Jean Monfet
Finances	Jean Monfet Mario Alain	
Maire suppléant	Marc Rivard	
Municipalité régionale de comté de Portneuf	Mario Alain	Marc Rivard
Office municipal d'habitation du Grand Portneuf	Gilles Bédard	
Parc naturel régional de Portneuf	Mario Alain	Gérard Gilbert
Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf (RRGMRP)	Joëlle Genois	Jean Monfet
Ressources humaines	Jean Monfet Mario Alain	
Table de concertation culture	Gérard Gilbert	
Table de concertation des Ainés de Portneuf	Diane Godin	
Voirie, Aqueduc, Égout	Gilles Bédard Mario Alain	

**RESPONSABLES MUNICIPAUX**

Pour rejoindre l'hôtel de ville: 418 286-3844

**ACCUEIL**

Réception, poste 21  
[info@villedeportneuf.com](mailto:info@villedeportneuf.com)

**DIRECTION GÉNÉRALE**

Vincent Lévesque Dostie, poste 26

**TRÉSORERIE**

Morgane Zaffalon, poste 31

**SERVICES FINANCIERS**

Carrie-France Leclerc, poste 22  
Hélène Lavallée, poste 27

**LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE**

Julien Pertin, poste 30  
Christine Brochu, poste 28

**INFRASTRUCTURES**

Denis Dion, poste 32

**TRAVAUX PUBLICS**

Urgence, 418 284-9794

**GREFFE**

France Marcotte, poste 24

**INSPECTION MUNICIPALE**

Julie Vallée, poste 25

**RÉGIE PORTNEUVOISE DE PROTECTION DES INCENDIES (RÉPPI)**

Francis Perron, 418 285-1207, poste 28

**BIBLIOTHÈQUE LA DÉCOUVERTE**

Marcelle Thibault, 418 808-2818  
[biblio.villedeportneuf.com](http://biblio.villedeportneuf.com)

**CONTRÔLE ANIMALIER**

SPA Québec, 418 527-9104

**ORGANISMES**

**Association des loisirs de Portneuf (vélo de montagne)**  
[info.srportneuf@gmail.com](mailto:info.srportneuf@gmail.com)

**Cercle de Fermières Portneuf (secteur sud)**  
[cerclefermieresportneuf@gmail.com](mailto:cerclefermieresportneuf@gmail.com)

**Cercle de Fermières Portneuf (secteur nord)**  
[alanglais59@hotmail.com](mailto:alanglais59@hotmail.com)

**FADOQ de la joie de Portneuf inc.**  
[lefebvre.sylvie@live.ca](mailto:lefebvre.sylvie@live.ca)

**La course de la Banquise Portneuf**  
[coursedelabanquise@gmail.com](mailto:coursedelabanquise@gmail.com)

**La Flèche de l'Archer**  
[yvonlegault59@outlook.com](mailto:yvonlegault59@outlook.com)

**La Société d'Histoire et du Patrimoine Portneuf 1861**  
[demers.gignac@telus.net](mailto:demers.gignac@telus.net)

**Les Chevaliers de Colomb du conseil de Portneuf no: 6290**  
[camil.j709@hotmail.com](mailto:camil.j709@hotmail.com)

**Les scouts de Portneuf (74e groupe de Portneuf)**  
[Chantal.bussières@telus.net](mailto:Chantal.bussières@telus.net)

**Reg'Arts Portneuf**  
[regarts.portneuf@gmail.com](mailto:regarts.portneuf@gmail.com)

**Société des Arts Traditionnels de Portneuf**  
[gaetanmorissette@hotmail.com](mailto:gaetanmorissette@hotmail.com)

**Société Saint-Vincent de Paul de Portneuf**  
[ndportneuf@ssvpq.org](mailto:ndportneuf@ssvpq.org)

# Compte rendu des séances du conseil



## SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 26 FÉVRIER 2024

1. Autorisation de signature – Entente retraite
2. Autorisation de signature – Convention collective 2024-2028, Syndicat des travailleuses et travailleurs de la Ville de Portneuf
3. Engagement d'une agente administrative classe 2 et réceptionniste
4. Engagement d'un contremaître aux travaux publics
5. Période de questions
6. Levée de l'assemblée

## SÉANCE ORDINAIRE DU 11 MARS 2024

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour
  - 1.1 Ouverture de la séance
  - 1.2 Adoption de l'ordre du jour
  - 1.3 Adoption des procès-verbaux du 12 et 26 février 2024
2. Période de questions
3. Trésorerie
  - 3.1 Adoption des comptes payés du mois de février 2024
  - 3.2 Adoption du règlement d'emprunt 290 pour le renouvellement et la mise aux normes des conduites d'eau potable et d'eaux usées
  - 3.3 Avis de motion et présentation du projet de règlement 221-2 modifiant le règlement 221 sur la gestion contractuelle
4. Loisirs et communications
  - 4.1 Engagement d'une coordonnatrice du camp de jour
  - 4.2 Engagement d'une préposée au Local des jeunes
5. Urbanisme et environnement
  - 5.1 Demande de dérogation mineure – 3105, chemin Antoine-François Germain
6. Administration générale
  - 6.1 Achat d'une benne à gravier – Mandat à Équipements Lapointe
  - 6.2 Mandat réfection hôtel de ville – Entreprise CML Inc.
  - 6.3 Réfection des quais à la marina
  - 6.4 Engagement, d'un contremaître aux travaux publics – Vincent Laberge
  - 6.5 Dépôt – Bilan de la stratégie d'économie d'eau potable pour l'année 2022
  - 6.6 Optimisation de processus administratif – Mandat à Mi-Consultant
  - 6.7 Autorisation de signature – Fin de probation et amendements au contrat de travail du directeur général
  - 6.8 Avis de motion et présentation du projet de règlement sur le traitement des élus municipaux
7. Varia
  - 7.1 Rapport des comités
8. Deuxième période de questions
9. Levée ou ajournement de la séance

La version originale des procès-verbaux est disponible sur le site Internet de la ville à l'adresse suivante: [www.villedeportneuf.com](http://www.villedeportneuf.com)

Prochaine séance du conseil :

Lundi 8 avril, 19 h 30  
500, rue Notre-Dame





## UTILISATION DE L'EAU POTABLE

Dans le but de faire une utilisation responsable de la ressource essentielle qu'est l'eau, nous vous invitons à consulter le règlement #276 sur l'utilisation de l'eau potable dans notre municipalité.

### ARROSAGE DE LA VÉGÉTATION (ARTICLE 7.2)

L'arrosage manuel de la végétation à l'aide d'un dispositif à fermeture automatique est permis en tout temps sauf en période de pluie.

### PÉRIODE D'ARROSAGE (ARTICLE 7.2.1)

L'arrosage de la végétation au moyen d'un système d'arrosage mécanique (aspergeur amovible ou arroseur) est permis uniquement de 20 h à 23 h les jours suivants si le numéro civique est :

- Pair : les lundis et jeudis
- Impair : les mardis et vendredis

### NOUVELLE PELOUSE ET NOUVEL AMÉNAGEMENT (ARTICLE 7.2.3)

Dans le cas d'une nouvelle végétation, il est permis d'arroser tous les jours aux heures prévues pour une période de 15 jours suivant l'installation. Dans le cas d'une pelouse implantée à l'aide de gazon en plaques, l'arrosage est permis en tout temps pendant la journée de son installation. Les propriétaires doivent être en mesure de fournir une preuve d'achat des végétaux ou des semences à la demande d'une personne responsable de l'application de ce règlement.

### PURGES CONTINUES (ARTICLE 7.9)

Il est interdit de laisser couler l'eau sauf si la personne chargée du présent règlement l'autorise explicitement.

### RUISSELLEMENT DE L'EAU (ARTICLE 7.2.4)

Il est interdit d'utiliser de façon délibérée un équipement d'arrosage de façon que l'eau s'écoule dans la rue ou sur les propriétés voisines.

### PISCINE ET SPA (ARTICLE 7.3)

Le remplissage d'une nouvelle piscine est permis entre 20 h et 6 h. La régularisation d'un niveau d'eau d'une piscine est autorisée uniquement entre 20 h et 23 h. Il est toutefois permis d'utiliser l'eau de l'aqueduc à l'occasion

du montage d'une nouvelle piscine pour maintenir la forme de la structure.

### VÉHICULES, ENTRÉES D'AUTOMOBILES, TROTTOIRS, RUE, PATIOS OU MURS EXTÉRIEURS D'UN BÂTIMENT (ARTICLE 7.4)

Le lavage des véhicules est permis en tout temps à la condition d'utiliser un seau de lavage ou un boyau d'arrosage muni d'un dispositif à fermeture automatique.

Le lavage des patios ou des murs extérieurs d'un bâtiment n'est permis que du 1er avril au 30 avril de chaque année ou lors de travaux de peinture, de construction, de rénovation ou d'aménagement paysager justifiant le nettoyage des entrées d'automobiles, des trottoirs, des patios ou des murs extérieurs du bâtiment.

Il est strictement interdit en tout temps d'utiliser l'eau potable pour faire fondre la neige ou la glace des entrées d'automobiles, des terrains, des patios ou des trottoirs.

**Quiconque contrevient à une disposition du présent règlement commet une infraction et est passible d'une amende (article 8.4).**

Une personne physique ou morale est passible d'une amende de 100\$ jusqu'à 7000\$ pour infraction et/ou récidive.

Pour plus de détails, le règlement # 276 sur l'utilisation de l'eau potable est disponible sous les onglets « Accueil » / « Services aux citoyens » / « Eau potable » du site internet de la Ville à [www.villedeportneuf.com](http://www.villedeportneuf.com).



## STATIONNEMENT DANS LES RUES

### STATIONNEMENT DE NUIT

À partir du 1er avril 2024, il sera à nouveau permis de stationner un véhicule sur un chemin public entre 23 h et 7 h, sauf exceptions\*\*.

### \*\*PISTES CYCLABLES ET AUTRES EXCEPTIONS

Il est interdit de stationner un véhicule:

- sur le chemin public aux endroits où une signalisation indique une telle interdiction
- à l'intérieur d'une bande cyclable entre le 15 avril et le 1er novembre de chaque année, sauf pour accéder à une propriété ou à une rue.
- tous les chemins publics mentionnés comme exception à l'annexe 5.3. du RMU-2021.

Consulter le **Règlement uniformisé relatif à la sécurité et à la qualité de vie** (RMU-2021) pour connaître les interdictions de stationnement, ainsi que les dates importantes. Celui-ci est disponible sur le site internet de la ville à [www.villedeportneuf.com](http://www.villedeportneuf.com) sous les onglets « Ma ville » / « Règlements municipaux » / « Règlements uniformes à la MRC ».

---

## DÉMONTAGE ABRIS À NEIGE

La présence d'un abri temporaire et abri à neige de style tempo sur votre terrain est autorisée **jusqu'au 30 avril 2023**. Après cette date, le maintien de telles installations constitue une infraction. Déplacer vos installations à l'abri des regards ne suffit pas. Il faut tout démanteler la toile ainsi que la structure, dans sa totalité.

À noter que les clôtures à neige sont autorisées uniquement à des fins temporaires en période hivernale, pour protéger les végétaux ou pour servir de brise-vent en bordure d'une voie de circulation. En aucun cas, une clôture à neige ne peut servir à délimiter une propriété et aucun droit acquis à une telle clôture déjà installée ne peut être reconnu pour la maintenir en place hors de la période autorisée.

Référez-vous au règlement de zonage 8.2.1, disponible en tout temps sur le site internet de la ville, pour plus de détails: [www.villedeportneuf.com](http://www.villedeportneuf.com) sous les onglets « Ma ville » / « Règlements municipaux » / Catégorie « Urbanisme » / « Règlements d'urbanisme » / « Règlement de zonage » .

## ÉCLIPSE DU 8 AVRIL

### ÉCOLES FERMÉES

Prenant en compte les risques pour la santé émis par la Santé publique, les écoles ont opté pour une modification du calendrier scolaire: le 8 avril prochain sera une journée pédagogique, avec service de garde, pour les écoles primaires de Portneuf. À noter que pendant la durée de l'éclipse, entre 14 h 15 et 16 h 40, toutes les activités organisées par le service de garde se dérouleront à l'intérieur.

### COMMENT SE PRÉPARER

Consultez les directives du gouvernement du Québec ([www.quebec.ca/Se préparer à l'éclipse solaire du 8 avril 2024 au Québec](http://www.quebec.ca/Se%20préparer%20à%20l'éclipse%20solaire%20du%208%20avril%202024%20au%20Québec)) pour vous préparer à l'éclipse solaire: comment protéger vos yeux, quelles sont les conséquences possibles sur la santé oculaire, etc.

### LUNETTES PROTECTRICES DISPONIBLES

Des lunettes certifiées ISO 12312-2 sont disponibles gratuitement au bureau municipal, jusqu'à épuisement de l'inventaire. Venez cherchez votre paire pour être le spectateur privilégié de cet événement extraordinaire, en toute sécurité!

---

## COMMENT FAIRE UNE DEMANDE DE PERMIS

Peu importe le type de travaux sur votre propriété (agrandissement, rénovations, nouvelle construction, etc.), vous devrez compléter le formulaire de demande d'analyse pour l'obtention d'un permis.

Ce formulaire est accessible en tout temps sur le site de la ville [www.villedeportneuf.com](http://www.villedeportneuf.com) sous les onglets « Services aux citoyens » / « Formulaires » / « Documents à télécharger » et « Demande d'analyse pour l'obtention d'un permis ».

Dans le but d'accélérer le travail d'analyse pour votre demande, commencez par cette étape cruciale. Une fois rempli, le formulaire peut être déposé au bureau municipal (situé au 655a, de l'Église, Portneuf) ou envoyé par courriel à [insp.mun@villedeportneuf.com](mailto:insp.mun@villedeportneuf.com).

À noter que des délais de 30 jours peuvent s'appliquer pour l'émission d'un permis.



## VÉLO DE MONTAGNE

Avis aux amateurs de vélo de montagne: les laissez-passer seront en vente **à partir du 20 avril** prochain. Visitez [www.villedeportneuf.com](http://www.villedeportneuf.com) sous « Loisirs, culture et vie communautaire » / « BPA-Été » et cliquez sur le bouton « acheter mon laissez-passer » pour vous le procurer.

Tarifs:

- Résident : 25,00\$ (taxes incluses)
- Non-résident : 37,00\$ (taxes incluses)

Nouveauté cette année: l'accueil de groupes , entreprises et autres organismes.

## ATELIERS VÉLO DE MONTAGNE

Trois ateliers de vélo de montagne auront lieu à la Base de plein air les **samedis 11, 18 et 25 mai prochains**, au coût de 110,00\$ chacun.

- Débutant : 9 h à 10 h 30
- Intermédiaire : 10 h 30 à 12 h

Adulte accompagnateur obligatoire pour les 10 à 13 ans. Inscription en ligne (consultez l'encadré ci-dessous).

## CLUB DE MARCHE

Inscrivez-vous au tout nouveau club de marche de Portneuf qui se déroulera tous les jeudis à 9 h 30, dès le 25 avril prochain. Cette activité est gratuite, mais nécessite **une inscription** en ligne ou en téléphonant au 418 286-3844 poste 21.



### POUR S'INSCRIRE

Visitez le site [www.villedeportneuf.com](http://www.villedeportneuf.com) dans la section « Loisirs, culture et vie communautaire » et cliquez sur « Inscriptions en ligne ».

## BASE DE PLEIN AIR - FIN DE SAISON

Même si la saison a été courte, elle a été occupée et appréciée par les nombreux visiteurs, grâce à nos nouveaux aménagements et notre nouveau matériel.

Bonne nouvelle: nous commençons déjà à penser à la prochaine saison en bonifiant notre inventaire d'équipement de ski de fond pour adultes!

Nous aimerions remercier Guillaume et Claude, préposés au service de location, présents tout au long de la saison, et qui ne se sont pas ennuyés depuis l'arrivée de nouveaux Fatbikes, disponibles en location!

L'équipe travaille déjà à la préparation de la saison estivale, avec entre autre **la corvée d'entretien des sentiers de vélo de montagne**, prévue au courant du mois d'avril! Suivez la page Facebook des [Loisirs de la Ville de Portneuf](#) et des [Sentiers Récréatifs Portneuf](#) pour connaître la date exacte!

## ÉVEIL MUSICAL AU LOCAL 0-5 ANS

Si vous aviez l'intention de visiter le local 0-5 ans lors du prochain libre accès le 13 avril (8 h 30 à 11 h), vous pourrez également profiter du passage de [Julie SaMuse](#) qui vous propose un atelier d'éveil musical pour les tout-petits!



Si vous désirez participer à cette activité GRATUITE, il vous faudra d'abord vous inscrire en visitant le site internet [www.villedeportneuf.com](http://www.villedeportneuf.com), dans la section « Loisirs, culture et vie communautaire » et cliquer sur « Événements ». Sélectionnez les activités du 13 avril pour les informations d'inscription. Cette activité est gratuite pour les résidents ainsi que les non-résidents.

## SOIRÉE DANSANTE 6 AVRIL

Vous aimez danser? Joignez-vous aux élèves des cours de danse de Portneuf, le samedi 6 avril prochain, pour une soirée animée par le talentueux et très apprécié professeur de danse Jacques Bédard!

- **Date:** Le samedi 6 avril
- **Heure:** 19 h à 22 h
- **Lieu:** Carrefour municipal, 500, Notre-Dame, Portneuf
- **Tarif:** 5,00\$ (comptant seulement). Comprend 1 consom-mation gratuite

Le prix d'entrée pourra être payé le soir même, sur place. L'événement est ouvert aux danseurs de tous les niveaux (débutant, intermédiaire, avancé), résidents ainsi que non-résidents.

## RARE APPARITION AU QUAI

Croqué sur le vif par un citoyen de Portneuf qui a eu la chance d'être au bon endroit au bon moment, la municipalité vous partage cette rare apparition au quai de Portneuf.

Selon les experts, ce mollusque immense ferait partie de la famille du calmar géant, pouvant atteindre jusqu'à treize mètres. Les quatre bras du calmar sont munis de ventouses, les plus grandes sont bordées de petites dents et de crochets, spécifications particulières qui ont permis d'identifier le spécimen égaré.



Les biologistes étudiant le comportement de cette espèce affirment que les calmars se nourrissent entre autres de grands poissons comme la légine austral. Une capture exceptionnelle de légine effectuée au large du Groenland pourrait expliquer le passage du calmar dans les eaux du fleuve Saint-Laurent.

Les autorités maritimes espèrent pouvoir le repérer, dans le but de le reconduire vers le large le plus rapidement possible, évitant ainsi qu'il soit victime d'un échouage sur les berges, car peu habitué à nos eaux peu profondes.

Nous tenons à remercier le photographe et citoyen pour le partage de ce magnifique spécimen à la population de Portneuf!

Si vous possédez des photos de la Ville de Portneuf et aimeriez les faire paraître dans une prochaine édition du journal municipal, vous êtes invités à les transmettre à [info@villedeportneuf.com](mailto:info@villedeportneuf.com) (via [WeTransfer](#), un logiciel gratuit, afin de conserver la qualité des images).

## INAUGURATION SALLE INFORMATIQUE

Le vendredi 1er mars dernier à 9 h avait lieu l'inauguration de la nouvelle salle informatique de Portneuf, située au Centre culturel. L'objectif de cet espace est de fournir des outils informatiques ainsi que des formations aux aînés. Une vingtaine de personnes étaient présentes pour souligner le lancement officiel de cette salle, dont le député fédéral Joël Godin.

Le projet a bénéficié d'une subvention de 25 000 \$ du programme fédéral Nouveaux Horizons pour les aînés. Grâce à cette aide financière, la municipalité a pu se doter de matériel informatique et de mobilier ergonomique.

Des ordinateurs portables et des tablettes permettront aux usagers de se familiariser aux outils informatiques. Un téléviseur à écran géant sert également dans l'animation d'ateliers de groupe. Sur place, un mobilier ajustable a été pensé pour le bien-être des utilisateurs.

La ville désire également remercier le Club La Joie Portneuf (FADOQ) pour son implication, grâce à laquelle la salle est déjà en fonction. Une mention spéciale à l'animateur des cours informatiques, M. Jacques Bédard, qui a passé de nombreuses heures à peaufiner les différentes formations offertes aux aînés.

Pour vous inscrire à l'un des ateliers, contacter le bureau municipal au 418 286-3844 poste 21 ou par courriel à [info@villedeportneuf.com](mailto:info@villedeportneuf.com).



Sur la photographie: le maire de Portneuf Mario Alain



Sur la photographie: le député Joël Godin et Julien Pertin, directeur des loisirs, de la culture et de la vie communautaire



Sur la photographie: Jacques Bédard (FADOQ) et Julien Pertin, directeur des loisirs, de la culture et de la vie communautaire



Sur la photographie: le député Joël Godin en compagnie des intervenants du projet. Source: Courrier de Portneuf

## RETOUR SUR CAFÉ CAUSERIE

C'est une douzaine de personnes qui se sont déplacées à la Bibliothèque La Découverte le dimanche 17 mars dernier, pour le tout premier Café causerie organisé par les bénévoles de la bibliothèque.

Les courageux participants qui ont osé bravé la bordée de neige qui tombait sur Portneuf ce matin-là, ont pu profiter de viennoiseries gratuites et d'un bon café chaud, offerts lors de la rencontre.

De belles discussions sont nées entre les participants, des adultes de tous âges. Les thèmes du voyage, de la famille, la langue française et l'histoire de la municipalité ont fait partie des sujets échangés ce jour-là.



Nous désirons remercier tous les bénévoles de la bibliothèque qui ont participé au succès du premier Café causerie. Si vous avez manqué l'activité, sachez que d'autres Café causerie seront programmés dans les prochains mois. Consultez la section de la bibliothèque dans le journal municipal ou suivez la page Facebook, pour connaître les prochaines dates.



## RETOUR SUR CHASSE AUX COCOS

En supplément à son activité régulière de bricolage avec Biblio-Marmot, la Bibliothèque La Découverte avait organisé une super chasse aux cocos, pour souligner la fête de Pâques.

La trentaine d'enfants qui ont participé devaient trouver les œufs de couleurs cachés un peu partout dans les rayons. Ils devaient ensuite, par équipe de couleur, déchiffrer les lettres cachées dans les cocos, pour gagner leur prix: du bon chocolat!



## CERCLE DE FERMIÈRES PORTNEUF

### RÉUNION AVRIL 2024

Pour découvrir l'organisme, joignez-vous aux prochaines réunions des membres, qui auront lieu au Carrefour municipal (500, rue Notre-Dame).

Voici les dates à mettre à votre calendrier:

- Les mercredis de 13 h 15 à 15 h 30: ateliers tricot partage au local
- La prochaine réunion des membres aura lieu le **15 avril à 19 h 30**.

De plus, des conférences et ateliers divers sont offerts régulièrement, sur demande.

#### Le Cercle de Fermières Portneuf

Courriel : [cerclefermieresportneuf@gmail.com](mailto:cerclefermieresportneuf@gmail.com)

Tél. : 418 286-4825, 418 286-3453

Facebook : [CFQ Portneuf](https://www.facebook.com/CFQ.Portneuf)

---

## SAINT-VINCENT DE PAUL DE PORTNEUF

### RECHERCHE BÉNÉVOLE POUR CUISINER

La Société Saint-Vincent de Paul de Portneuf est à la recherche d'une personne pour cuisiner occasionnellement des fruits et/ou légumes très mûrs, sous différentes formes (par exemple : potage, pâtes, compote, pizza, muffins, etc), qui garniront ensuite les tablettes du frigo solidaire.

Le frigo solidaire permet aux personnes vulnérables de manger plus et de manger mieux. Le besoin est pour la période estivale, soit de la mi-mai à la fin septembre 2024.

Si vous êtes intéressés, communiquez avec l'organisme en laissant un message sur sa boîte vocale au 418 283-6140 ou par courriel à [ndportneuf@ssvpq.org](mailto:ndportneuf@ssvpq.org).

Les bénévoles vous contacteront pour discuter plus en profondeur du projet.

### COMPTOIR VESTIMENTAIRE

La Société Saint-Vincent de Paul de Portneuf désire remercier toutes les personnes ayant apporté leur soutien dans la recherche d'un local pour le comptoir vestimentaire.

À noter qu'aucun local n'a été retenu pour le moment, mais l'aventure n'est pas terminée. Faute d'avoir trouvé de quoi combler ses attentes à ce jour, l'organisme suspend momentanément les recherches, mais ne baisse pas les bras!

N'hésitez pas à aller visiter sa nouvelle page Facebook : [Saint-Vincent de Paul de Portneuf](https://www.facebook.com/Saint-Vincent de Paul de Portneuf)

---

## CHEVALIERS DE COLOMB

Les Chevaliers de Colomb, c'est un organisme qui a pour but d'apporter une aide à la communauté. C'est notamment grâce à son soutien que des projets tels que l'installation des tables de pique-nique du parc des berges de Portneuf ont vu le jour à Portneuf.

#### Prochaines activités spéciales:

- Le **samedi 21 avril**: brunch. Réservez votre place auprès de l'organisme.
- La **fin de semaine des 27 et 28 avril**: le marché les Arts et les Puces. Pour information, contactez Pierre Darveau 418 913-1414.

Pour plus de détails ou pour vous impliquer au sein de l'organisme, contactez Camil Julien au 418 326-0478 ou [camil.j709@hotmail.com](mailto:camil.j709@hotmail.com) ou sur Facebook à [CdeC6290](https://www.facebook.com/CdeC6290).

---

## FADOQ - CLUB DE LA JOIE DE PORTNEUF

La FADOQ de Portneuf vous propose une multitude d'activités pour les 50 ans et plus. Des rencontres hebdomadaires sont organisées **tous les jeudis à 13 h** à la salle 1 du Carrefour municipal. Pour obtenir de l'information sur le club, contactez Sylvie Lefebvre au 418 286-6079. Bienvenue à tous!

#### Prochaine activité spéciale :

Le **jeudi 11 avril** dès midi : un souper cabane à sucre avec soirée dansante.

**Réservez votre place auprès de** Sylvie Lefebvre au 418 286-6079 ou Jacques Bédard 418 520-5060.

Facebook: [Club de la Joie Portneuf Inc.](https://www.facebook.com/Club.de.la.Joie.Portneuf.Inc)

## BIBLIOTHÈQUE

### HORAIRE D'OUVERTURE

- Mardi: 18 h 30 à 20 h
- Mercredi: 13 h 30 à 15 h
- Jeudi: 18 h 30 à 20 h
- Samedi: 10 h à 11 h 30

### PROCHAINES ACTIVITÉS



### À VENIR

- Exposition photo des travailleurs saisonniers, en collaboration avec [Accès Travail Portneuf](#)
- Fin de semaine vente de livres et autres surprises!

### DON DU BÉDÉISTE RICHARD VALLERAND

En mars dernier, le bédéiste, auteur et illustrateur [Richard Vallerand](#) a généreusement fait don d'une trentaine de bandes dessinées à la bibliothèque de Portneuf, dont plusieurs dont il est l'auteur comme LaboRats.



Sur la photographie: Richard Vallerand et Marcelle Thibault, responsable de la bibliothèque

Originaire de Québec, le bédéiste possède une formation en animation et a travaillé en animation 2D et en court métrage. Notons son passage chez Warner Bros et Disney pour qui il a fait du développement graphique et conceptuel. Il se consacre dorénavant à temps plein à la BD et a cofondé [La Shop à Bulles](#), un espace créatif réservé à la bande dessinée.

La bibliothèque désire remercier M. Vallerand pour sa générosité. Les nouvelles bandes dessinées sont déjà disponibles sur les rayons! N'hésitez pas à les demander!

### SUGGESTIONS DE LECTURE

La bibliothèque vous suggère les romans humoristiques d'Annie Lambert, auteure québécoise et professeure dans une école primaire.



## LOCAL DES JEUNES (LDJ) PORTNEUF

### HORAIRE D'OUVERTURE

Vendredi soir (12-17 ans) : 18 h 30 à 22 h 30

Pour les 10 à 12 ans : nouvel horaire à venir

### PROCHAINES ACTIVITÉS

Le **vendredi 12 avril dès 18h30**, les jeunes recevront la visite du [Refuge Tony & co](#) et de ses chiens.

- Présentation du refuge,
- Informations sur le métier d'éducateur canin
- Démonstration avec chiens sur place.

La rencontre aura lieu au local des jeunes, situé à la Base de plein air au 451, boulevard Gauthier à Portneuf.



Le **vendredi 26 avril, un souper spaghetti** sera organisé au profit du local des jeunes. Les billets en vente à 20,00\$ incluent un repas complet (gratuit pour les 10 ans et moins) et sont disponibles auprès des jeunes du local ainsi qu'au bureau municipal (655a, de l'Église, Portneuf). De nombreux prix de présence seront tirés durant la soirée!

- **Date:** vendredi 26 avril dès 18h
- **Lieu:** Carrefour municipal au 500 Notre-Dame Portneuf
- **Tarif:** 20,00 \$ payé comptant

Les billets sont en vente auprès des jeunes du local ou au bureau municipal (655a, de l'Église, Portneuf).

**SAMEDI 27  
18H30 À 22H  
CARREFOUR MUNICIPAL**

## SOUPER SPAGHETTI

AU PROFIT DU LOCAL DES JEUNES

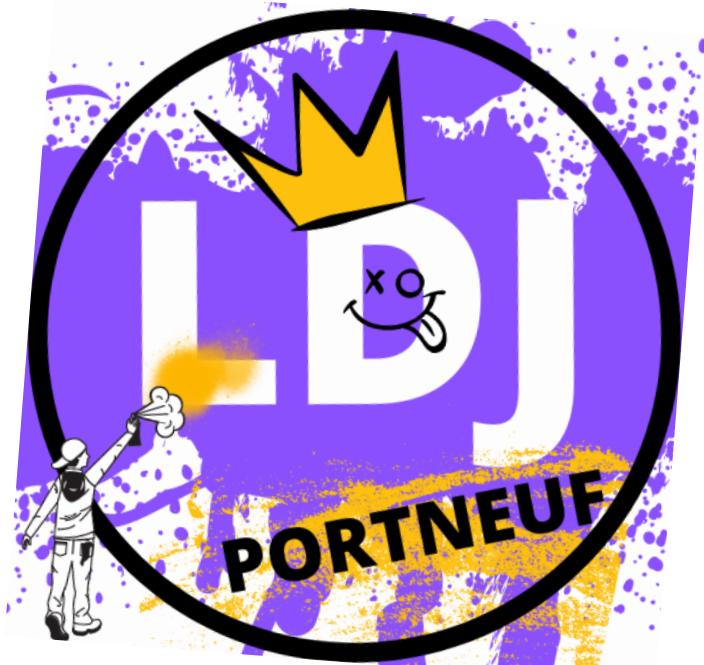
Venez en grand nombre, pour encourager nos jeunes!

### POPULARITÉ DU LOCAL

La municipalité est heureuse de vous annoncer qu'après bientôt sept mois de réouverture, le local des jeunes de Portneuf accueille entre 10 et 20 jeunes, tous les vendredis soirs!

Après une fermeture de quelques années, c'est grâce à la participation et l'organisation de nos deux super intervenantes, Mireille et Danika, que ces soirées sont possibles.

Plusieurs activités sont présentement en préparation pour les mois à venir! Pour connaître la programmation du local des jeunes, abonnez-vous à la page Facebook : [LDJ Portneuf](#) ou [localdesjeunesp9](#).





## ACTIVITÉ DE PEINTURE SUR TOILE

L'Association des Personnes Handicapées de Portneuf organise une activité de peinture sur toile le samedi 27 avril prochain, de 10 h à 15 h 30, au Carrefour municipal (500, Notre-Dame, Portneuf). Les billets au coût de 20,00 \$ pour les membres, sont en vente auprès de l'organisme.

## PLACES POUR RÉPIT ADULTE

Cinq places sont disponibles par fin de semaine de répit, trois fins de semaine par mois. Ces fins de semaine offrent du répit et du bonheur aux participants et aux familles.

- Environnement agréable
- Plaisir, créativité et découvertes entre amis
- Activités diversifiées avec les animateurs de l'APHP
- Cuisine de qualité
- Expérience participative et éducative à la vie de la maison

Le répit plus est offert aux membres qui ont besoin de soins plus spécifiques.

Pour plus de détails, contactez l'organisme par téléphone au 418 340-1257 poste 0 , du lundi au jeudi de 9 h à 16 h ou par courriel à [aphp@aphport.org](mailto:aphp@aphport.org).

N'hésitez pas à consulter son site internet [www.aphport.org](http://www.aphport.org) et sa page Facebook: [Association des Personnes Handicapées de Portneuf - APHP](https://www.facebook.com/Association-des-Personnes-Handicapées-de-Portneuf-APHP-100000000000000/).



[www.transportportneuf.com](http://www.transportportneuf.com)  
418.337.3686 / 1.877.329.3686

## CONFÉRENCE TRIPLE P

### LES PRATIQUES PARENTALES POSITIVES

Cette conférence gratuite sur la gestion des émotions de l'enfant permet de développer des façons pour aider l'enfant à reconnaître, comprendre et exprimer ses émotions.

La rencontre aura lieu en visioconférence le mercredi 24 avril de 19 h 30 à 21 h. Inscription requise, places limitées!

Contactez l'organisme [CERF Volant de Portneuf](http://cerfvolantdeportneuf.org) au 418 873-4557 ou [info@cerfvolantdeportneuf.org](mailto:info@cerfvolantdeportneuf.org) pour plus de détails.

## CERCLE PAROLES & ÉCOUTE POUR HOMMES

Hommes Québec est un organisme provincial fondé il y a 30 ans par le psychanalyste Guy Corneau. Sa mission est d'offrir aux hommes des espaces sécuritaires d'expression authentique afin de contribuer à leur mieux-être.

Un nouveau groupe de parole Hommes Québec est à la recherche de participants dans la région de Portneuf. Les rencontres ont lieu le lundi aux deux semaines à Grondines.

Pour plus d'information, les hommes intéressés sont invités à contacter Hommes Québec, via le site internet ([www.hommesquebec.ca](http://www.hommesquebec.ca)) ou par téléphone au 1 877 908-4545 poste 1.



The background of the poster is a vibrant, abstract painting. It features bold, expressive brushstrokes in shades of yellow, orange, red, and blue. The composition is dynamic, with thick, impasto layers of paint creating a textured, three-dimensional effect. The overall mood is energetic and creative, reflecting the theme of the exhibition.

LES LOISIRS DE LA VILLE DE PORTNEUF  
PRÉSENTE LES ŒUVRES DU COURS DE PEINTURE  
(ENFANTS 8 ANS + ET ADULTES)

# EXPOSITION

DU 2 AU 13 AVRIL

# VERNISSAGE

2 AVRIL DE 18H30 À 20H00

---

LIEU : BIBLIOTHÈQUE LA DÉCOUVERTE  
297 AVENUE 1, PORTNEUF, QUÉBEC G0A 2Y0